


# INTÉGRATION DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS

La mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics représente un levier important dans la construction de parcours d'insertion par l'activité économique. Elle permet d'associer les acteurs du développement local et de développer l'offre d'insertion sur un territoire.

Au sein de la Carsat Nord Est  cette démarche associe étroitement les maîtres d'ouvrage, les entreprises, les organismes de formation et le réseau local de l'insertion dans une dynamique partenariale concrète au bénéfice des populations fragilisées.

L'introduction, dans le cadre des procédures d'appels à la concurrence prévues par le code des marchés publics, d'une clause liant l'exécution de certains marchés de travaux ou de services à une action de lutte contre le chômage et pour l'insertion professionnelle, est l'occasion de favoriser le développement d'activités au bénéfice de personnes en parcours d'insertion. Elle permet également d'orienter les demandeurs d'emploi vers des secteurs d'activité en recherche de compétences.

La mise en œuvre de clauses sociales et le contrôle de leur exécution nécessitent une connaissance de terrain pour chaque secteur d'activité concerné par nos marchés. Grâce à leur expertise en matière d'emploi sur un territoire économique donné, les Maisons De l'Emploi (MDE) peuvent offrir à leurs partenaires leur compétence sur la rédaction des clauses sociales et en contrôler la bonne application. La signature de convention avec les différentes Maison De l'Emploi (MDE) implantées dans la circonscription de la Carsat définit les conditions de la mise en œuvre opérationnelle du partenariat ayant pour objet de faciliter l'intégration et le respect des clauses sociales dans nos marchés.







Pour en savoir plus

Alain COUDRAY, responsable service Développement Durable

Email : [alain.coudray@carsat-nordest.fr](mailto:alain.coudray@carsat-nordest.fr)

Téléphone 03 83 34 13 96

A voir aussi

-  *Convention MDE type avec annexes*
-  *Plaquette de communication*
-  *Stratégie de l'organisme*
- Documentation pour expliquer la mise en œuvre en interne :  *marchés de travaux* ,  *marchés de prestations de service*
-  *tableau de bord*